

SAIN T - SAUVEUR A C T U A L I T E S



Sommaire

- Edito
- Composition des commissions
- Nouveau conseil municipal
- Budget
- Vie locale

Merci de votre confiance

Avant de vous proposer de feuilleter les pages de cette revue que notre nouvelle équipe s'évertuera à rendre toujours aussi attractive, je souhaiterais vous dire merci de la confiance que vous nous avez témoignée et qui nous a permis de renouveler notre mandat et de repartir avec vous.

Soyez assurés de la continuité de nos actions et de notre volonté de mener à bien les nombreux projets dont vous avez pris connaissance lors de notre campagne. Ceux-ci seront notre nouvelle feuille de route pour les années à venir et permettront à Saint-Sauveur de valoriser son patrimoine et d'en faire une ville chaleureuse où il fait toujours bon vivre.

Je vous propose de découvrir les informations contenues dans cette revue et comme chaque année à cette époque, vous trouverez les comptes administratifs 2013 de notre commune. Ces écritures conformes aux comptes de gestion du percepteur sont le reflet de tous les mouvements budgétaires et comptables - dépenses et recettes - de l'année passée pour le budget général, les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Vous trouverez également, les trois budgets primitifs 2014. Premiers budgets de cette nouvelle mandature, notre équipe a inscrit les crédits nécessaires aux projets initiaux envisagés. Projets qui seront peaufinés, analysés et priorisés en fonction des subventions attendues et des dotations de l'Etat non connues au moment de la réalisation des documents budgétaires. J'insisterai en vous précisant que comme l'année 2013, les nouveaux élus ont voté le maintien des taux de fiscalité et construit ces nouveaux budgets primitifs en prévoyant les dépenses de fonctionnement au strict nécessaire et en minimisant la pression fiscale auprès des administrés.

Avant de vous laisser à la lecture de cette revue, pour vous remercier de votre fidélité et de vos encouragements à poursuivre le travail accompli tout au long des six dernières années, je vous invite à un apéritif champêtre qui vous sera offert par les nouveaux élus. Ce moment convivial où je vous attends nombreux aura lieu le 14 juillet prochain, dans les jardins face à la Cour des Ecoles, après la cérémonie aux monuments.

Christiane Bey
Maire de Saint-Sauveur

Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?
Faites votre demande à : asso.st-sauveur@orange.fr



Composition des commissions



Commission des Finances

Christiane Bey
Martine Anding
Francis Mathieu
Patricia Vançon
Georges Bertrand
Jacques Deshayes
Annie Grosjean
Anne-Marie Eon
Guy Rose

Président Patricia Vançon

Commission des Sports et Vie associative

Christiane Bey
Cyril Poirrier
Jacques Deshayes
Cédric Oster
Nicole Galmiche
Isabelle Chappuis
Annie Grosjean
Arnaud Roussel
Didier Larroque

Président : Nicole Galmiche

Commission de l'environnement, de l'agriculture et des bois

Christiane Bey
Jacques Deshayes
Anne-Marie Eon
Nicolas Ougier
Francis Mathieu
Raphaël Bigey
Nicole Galmiche
Georges Bertrand

Président : Nicolas Ougier

Commission des écoles

Christiane Bey
Anne-Marie Eon
Jacques Deshayes
Sylvie Ollman
Cédric Oster
Isabelle Chappuis
Annie Grosjean
Nicolas Ougier
Sonia Cuelhe

Président : Isabelle Chappuis

Commission des travaux

Christiane Bey
Francis Mathieu
Anne-Marie Eon
Georges Bertrand
Jacques Deshayes
Sylvie Ollmann
Nicole Galmiche
Raphaël Bigey
Didier Larroque

Président : Georges Bertrand

Commission de la communication et de l'information

Christiane Bey
Anne-Marie Eon
Martine Anding
Cédric Oster
Cyril Poirrier
Patricia Vançon
Sylvie Ollmann
Isabelle Chappuis
Sonia Cuelhe

Président : Cédric Oster

Commission animation

Christiane Bey
Cyril Poirrier
Cédric Oster
Nicole Galmiche
Isabelle Chappuis
Raphaël Bigey
Patricia Vançon
Arnaud Roussel

Président : Raphaël Bigey

Commission développement économique

Christiane Bey
Martine Anding
Anne-Marie Eon
Francis Mathieu
Jacques Deshayes
Cédric Oster
Georges Bertrand
Patricia Vançon
Sonia Cuelhe

Président : Christiane Bey

Nouveau conseil municipal



Les élus de la liste "un avenir pour Saint-Sauveur"



Christiane Bey
Maire de Saint-Sauveur



Francis Mathieu
1er adjoint délégué à
l'administration générale
et aux travaux



Anne-Marie Eon
adjointe à l'urbanisme
aux affaires scolaires
à la communication
à l'habitat et au patrimoine
communal



Cyril Poirrier
adjoint aux sports
à la jeunesse
à la vie associative
et l'animation communale



Martine Anding
adjointe aux finances
aux affaires sociales et familiales



Jacques Deshayes
adjoint à l'environnement
au développement durable
et à la maîtrise des risques



Isabelle Chappuis



Cédric Oster



Patricia Vançon



Georges Bertrand



Annie Grosjean



Nicolas Ougier



Sylvie Ollmann



Raphaël Bigey

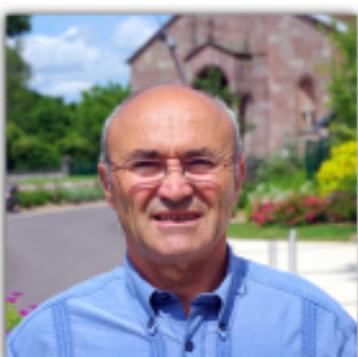


Nicole Galmiche



Arnaud Roussel

Les élus de la liste "oxygénons Saint-Sauveur"



Guy Rose



Sonia Cuelhe



Didier Larroque

Budget primitif 2014

BUDGET GENERAL

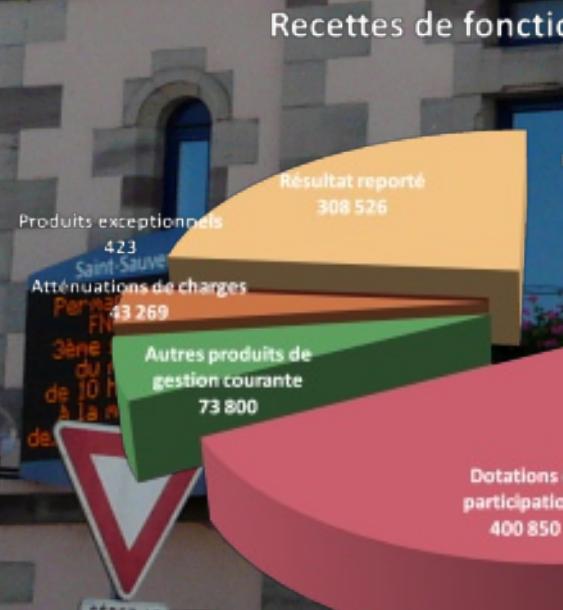
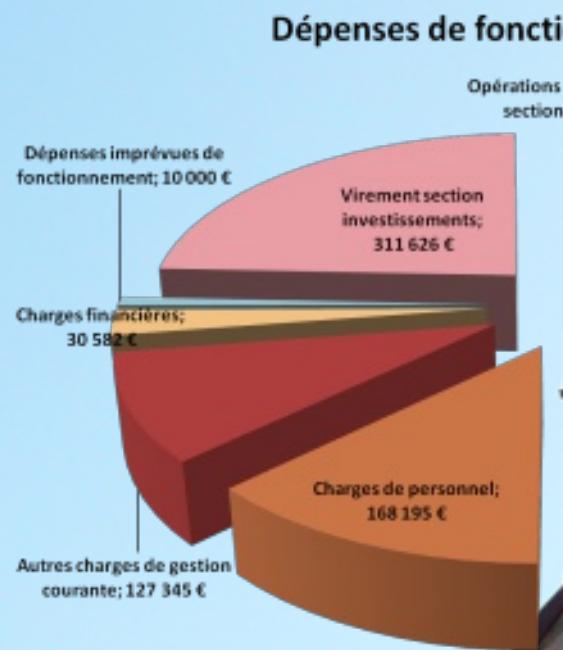
Dans le respect constant de la maîtrise des dépenses, des recettes et des emprunts, un budget de première année de mandature avec l'amorce des nombreux projets de l'équipe a été mis en place aux dernières élections. En 2014, la collectivité inscrit dans les prévisions d'investissements 559 208 € soit 77 % de dépenses dans les projets. Un calendrier sera déterminé par les élus pour réaliser les différentes opérations.

"En ce qui concerne les impôts et taxes, le choix des élus a été de maintenir la fiscalité au plus juste niveau."

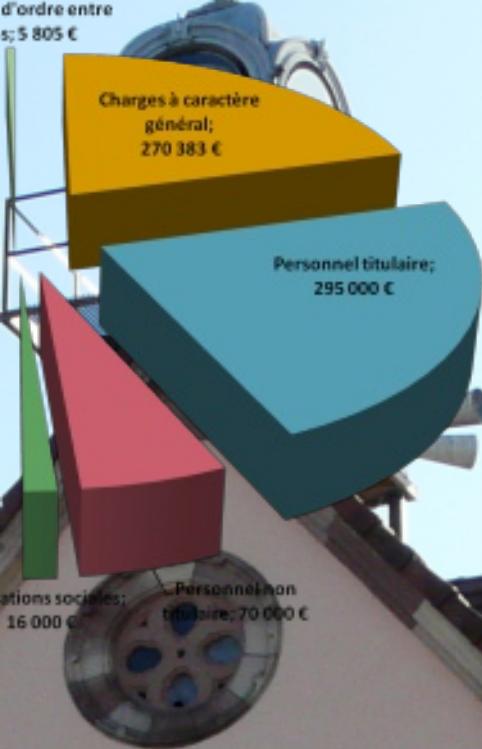
- Taxe d'habitation 6.60 %
- Taxe sur les propriétés bâties 14.10 %
- Taxe sur les propriétés non-bâties 28.11 %

S'agissant du financement des emprunts, le taux d'endettement de la commune reste faible malgré le dernier emprunt réalisé. Taux d'endettement = dette en capital au 1^{er} janvier 2014 = 710 580€ pour 2082 habitants soit 342 € par habitant, ce qui place notre commune encore loin de la moyenne nationale.

Budget primitif investissement (en euros)	559 208
Nature des dépenses	
Immobilisations en cours	151 708
Accès déchetterie	130 000
Maison Bertrand	93 000
Refection cours tennis	35 000
Acquisition véhicule	30 000
Travaux ONF	28 000
Toiture église	23 000
Etudes ludothèque	20 000
Aménagement paysager (reliquat)	10 000
Eclairage public	10 000
Terrain Faggianelli	7 000
Central téléphonique	6 000
Chauffage église	5 000
Matériel divers	5 000
Porte entrée école primaire	4 000
Matériel informatique	1 500



onnement commune



BUDGET EAU

Comme il a été remarqué les années passées, les économies d'eau réalisées par nos concitoyens appellent une attention particulière. En effet ces efforts induisent moins de recettes, celles-ci étant calquées principalement sur les consommations des foyers.

"La recherche et la réparation des fuites d'eau sont également une des préoccupations constantes des services"

En 2014, en matière d'investissement les dépenses programmées sont la poursuite du Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP). Celui-ci donne les priorités des travaux à réaliser notamment ceux relatifs au château d'eau et ceux en cours issus des travaux programmés d'assainissement.

onnement commune



BUDGET ASSAINISSEMENT

"Les travaux déterminés par le schéma directeur d'assainissement (SDA) sont programmés notamment ceux des rues Aristide Briand et Poincaré"

L'appel d'offre est en cours et les subventions espérées sont de l'ordre de 30 %. La souplesse budgétaire qui a été dégagée par l'abonnement « droit à l'assainissement » (25 € au lieu de 20 €) devrait permettre de limiter l'emprunt au plus strict nécessaire.

Comptes administratifs 2013

BUDGET GENERAL

Dans le respect de la dépense publique, avec le plus juste recours à l'emprunt, une pression fiscale maîtrisée et des subventions les plus étudiées, l'autofinancement dégagé a permis de finaliser la majorité des opérations d'équipement programmées malgré les contraintes budgétaires du moment. Le résultat dégagé fait apparaître un solde positif de 308 526 € en progression par rapport aux années précédentes.

Dépenses de fonctionnement	Montant en €	Recettes de fonctionnement	Montant en €
Charges à caractère général	238 129	Atténuations de charges	63 879
Charges de personnel	509 054	Produits des services	114 770
Atténuation de produits	3 077	Impots et taxes	401 457
Autres charges de gestion courante	115 886	Dotations et participations	427 026
Charges financières	33 894	Autres produits de gestion courante	73 487
Opérations d'ordre entre sections	5 803	Produits financiers	4
		Produits exceptionnels	635
		Excédent de fonctionnement reporté	214 835
Total	905 844	Total	1 296 093
Dépenses d'investissement	Montant en €	Recettes d'investissement	Montant en €
Opérations d'équipement	119 783	Subventions d'investissement	33 474
Remboursement d'emprunts	75 038	Subventions d'équipements versées	5 021
Opérations patrimoniales	313	Dotations fonds divers réserves	287 762
Solde d'exécution reporté	220 097	Dépôts et cautionnements reçus	1 135
		Opérations d'ordre	5 803
		Opérations patrimoniales	313
Total	415 231	Total	333 508
Total général	1 321 075	Total général	1 629 601

BUDGET EAU

"Une fiscalité étudiée pour tenir compte des économies d'eau réalisées par la population"

La photographie de ce budget n'appelle pas de remarque particulière. Le budget ne comportant pas d'emprunt, la situation est correcte et permet d'envisager les investissements futurs. Les études concernant le schéma directeur de l'eau potable sont lancées, ce qui permettra également de prioriser les travaux à venir notamment ceux relatifs au château d'eau.

Dépenses d'exploitation	Montant en €	Recettes d'exploitation	Montant en €
Charges à caractère général	43 465	Ventes produits prest. de service	91 546
Charges personnels et frais assimilés	9 353	Produits exceptionnels	1 785
Atténuations de produits	16 187	Opérations d'ordres	2 607
Autres charges de gestion courante	795	Résultat reporté	81 511
Total	89 105	Total	180 801
Dépenses d'investissement	Montant en €	Recettes d'investissement	Montant en €
Dépenses d'équipement	12 008	Opérations d'ordres d'investissement	19 296
Opérations d'ordre exercice	2 608	Solde d'exécution reporté	130 175
Total	14 616	Total	149 471
Total général	103 721	Total général	330 272

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le résultat global de l'exercice est en amélioration par rapport à 2012. La subvention de l'Agence de l'eau attendue viendra abonder la section de fonctionnement et améliorer en cela l'autofinancement nécessaire pour la réalisation des travaux déterminés par le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA). Les travaux débuteront rue Aristide Briand entraînant avec eux ceux de l'eau et des chaussées. Néanmoins l'importance des réalisations à effectuer nécessitera un financement par l'emprunt.

Dépenses d'exploitation	Montant	Recettes d'exploitation	Montant
Charges à caractère général	8 236		
Charges personnels et frais assimilés	4 954		
Atténuations de produits	10 393	Ventes produits prest. de service	172 681
Autres charges de gestion courante	76 327	Opérations d'ordres	23 317
Charges financières	16 846	Résultat reporté	107 816
Charges rattachées financières	12 348		
Opérations d'ordre entre sections	45 448		
Total	174 552	Total	303 814
Dépenses d'investissement	Montant	Recettes d'investissement	Montant
Dépenses d'équipement	1 973	Opérations d'ordre entre sections	45 448
Emprunts et dettes assimilées	29 153	Résultat reporté	72 326
Opérations d'ordre exercice	23 318		
Total	54 444	Total	256 872
Total général	228 996	Total général	615 839

Vide-greniers

La Mairie de Saint-Sauveur avec l'association "*Loisirs et Culture*" organise un vide-greniers rue Just Pingand le : Dimanche 07 Septembre 2014 de 6h30 à 18H00

Le prix demandé pour les exposants est de 1,50 € le mètre linéaire.

Les inscriptions sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels et les réservations doivent être faites avant le mercredi 03 septembre à midi.

Une buvette sera installée sur place et proposera également de la petite restauration.

Inscriptions et renseignements en Mairie.

Stop rue Foch



Afin de prévenir les accidents de la circulation au carrefour de la rue du Maréchal Foch et de l'impasse des Champs Marins situées à Saint-Sauveur, la circulation est réglementée comme suit :

Stop : les usagers circulant sur l'impasse "Les Champs Marins" devront marquer un temps d'arrêt avant de s'engager sur la rue du "Maréchal Foch", et céder la priorité aux véhicules circulant sur cette voie prioritaire.

La 4G à Saint-Sauveur

La 4G se déploie actuellement dans la région, et peut ponctuellement perturber la réception de la TNT à votre domicile.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes :

appelez le 0 970 818 818 (appel non surtaxé)

Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par Internet (ADSL), le câble ou le satellite, contactez directement votre opérateur.

Pour plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr

Hommage à Marc Roussel



Le 27 avril la Fédération départementale Amateur de pêche et convaincu de la des Associations agréées pour la pêche nécessité de promouvoir cette discipline et la protection du milieu aquatique de pour les jeunes, Monsieur ROUSSEL a Haute-Saône organisait son assemblée aidé à la création en 1998 de l'école de générale ordinaire en présence de son pêche de Breuchotte, aujourd'hui encore Président, Monsieur Bruno Bolognesi et très active en faveur des enfants des de nombreux maires et délégués des écoles du Bassin.

associations adhérentes du département

notamment celles du Breuchin et de la Haute-Lanterne.

Après les travaux d'usage de l'Assemblée et les remises de Breuchin et de la Haute-Lanterne, de distinctions, avait lieu à Saint-Sauveur nombreux amis, le Président Bolognesi a une cérémonie en hommage à Monsieur Marc Roussel, Maire de la commune de de la ville, une plaque rappelant la 1969 à 1995 et Président du Conseil Général de 1998 à 2001.

En présence de son épouse, de sa fille aînée toutes deux très émues, de Madame le Maire de la commune, de M. Larère, Président de l'Association du

nombreux amis, le Président Bolognesi a scellé à l'entrée de la salle polyvalente de la ville, une plaque rappelant la contribution de Marc Roussel à la richesse des milieux aquatiques du Breuchin et de la Haute-Lanterne et son attachement aux écoles du secteur.

Deux centenaires à l'honneur

27 janvier 2014 pour Madame Alice Causeret et 29 avril 2014 pour Madame Gisèle Pinheiro.

Pour célébrer ces deux grands jours, familles, élus, personnels médicaux et associatifs d'aide à la famille, amis, étaient venus partager un moment de convivialité fort apprécié par les Dames de grand âge.

Si leurs jambes leur font défaut depuis plusieurs années, Mesdames Causeret et Pinheiro affichent un caractère bien trempé, une mémoire sans faille et apprécient la compagnie pour entretenir leurs souvenirs et discuter de sujets d'actualité.

Nées pendant la première guerre mondiale, nos centenaires ont vécu leur jeunesse pendant l'occupation et ont connu une vie laborieuse entièrement dévouée à leur famille. Toutes deux se sont mariées et sont venues habiter à Saint-Sauveur.



Mme Gisèle Pinheiro

Mme Causeret n'a pas eu la chance d'avoir d'enfants mais a trouvé le bonheur du partage avec eux en exerçant la profession d'aide maternelle dans nos écoles. Aujourd'hui, elle est domiciliée à la Maison de retraite de la Source à Luxeuil où famille, enseignants et anciens élèves viennent souvent lui rendre visite.

Pour ce qui concerne Mme Pinheiro, trois enfants sont venus égayer la famille. Comme elle l'a toujours désiré, c'est à la maison qu'elle coule désormais une vie paisible, secondée par sa famille, les amis, le personnel médical et para médical, les personnels de l'ADMR qui se relaient matin, midi et soir pour lui assurer un quotidien confortable.

En ces jours d'anniversaires, deux grandes dames aux cheveux argentés, particulièrement attachantes étaient très heureuses de recevoir cadeaux et bouquets, ainsi que de souffler les bougies d'un magnifique gâteau qu'elles ont partagé avec les nombreuses personnes présentes tout en répétant « *Aujourd'hui c'est formidable* ».



Mme Alice Causeret

Bar la cigale

Nouveau gestionnaire pour un nouveau service !

Le bar était fermé depuis 2 ans. Mais après quelques coups de peinture pour rafraîchir l'intérieur et un aménagement à l'entrée pour servir ses clients en restauration rapide, M.ALTUN Mesut a ouvert sa structure le 07 mai. Gestionnaire des locaux, il a voulu conserver le nom car le bar était connu depuis plus de 20 ans à St-Sauveur.

Il sert kebabs, paninis, steaks ou encore merguez pour ceux qui veulent manger sur le pouce. Il peut accueillir jusqu'à 28 couverts et possède une petite terrasse qui donne sur le cœur de ville pour ceux qui veulent prendre un peu plus leur temps. Après avoir travaillé 2 ans chez PSA à Vesoul, ce jeune Luxovien de 22 ans ouvre pour l'instant tous les jours pour lancer son activité. Souhaitons lui bonne chance !

- **Bar la Cigale - 1 rue Georges Clémenceau**
- **09.52.26.41.08**

ALNO

Votre cuisine sur mesure !

Installé depuis le 1^{er} mars 2014, le cuisiniste ALNO vous conseillera dans votre projet de cuisine ou toutes autres fabrications sur mesures. Vous serez accompagné de la conception à l'installation de votre cuisine par le meilleur fabricant, en direct de l'usine ALNO

Bienvenue à Saint Sauveur !

- **ALNO - 29 b rue Edouard Herriot**
- **09.81.81.54.56**

La forme à Saint-Sauveur

Cette association porte bien son nom car, en 2015 elle fêtera ses 20 ans d'existence et compte actuellement 51 adhérents !

Depuis 1995, Michèle GHETTINI, Violaine BOUGAUD et actuellement Ange MARTIN, ont apporté leurs compétences pour animer ce club et lui permettre de perdurer.

L'actuel bureau, composé de Christiane PIERSON trésorière, Christiane THIEBAUT secrétaire et Michèle GHETTINI présidente, ainsi que de 10 autres membres, gère au mieux cette structure.

Les cours du mercredi soir, assurés par Ange MARTIN,

rencontrent un franc succès :

- à 18 h 30 GYM DOUCE-PILATES convient à tous les âges, quelle que soit la condition physique ;
- à 19 h 30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE (abdos, fessiers et travail cardio) intéresse un public en bonne forme physique, motivé pour "bouger" sur la musique.

Ange MARTIN fidélise ses adhérents en variant ses cours, en apportant des techniques nouvelles, et ce, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.



Permis de conduire à vélo !

Après une partie théorique avec explications des principaux panneaux du code de la route et des consignes en termes de sécurité, les enfants ont bénéficié d'une partie pratique où ils sont évalués et peuvent ainsi obtenir leur certificat d'aptitude ou permis de conduire à vélo.

Les classes de Mr Deloule (CE2/CM1) et de Mr Jugan (CM1/CM2) se sont prêtées avec plaisir et réussite, à l'exercice. Félicitations aux enfants !

Cross

Les enfants des écoles primaires de Saint-Sauveur et de Baudoncourt ont retrouvé leurs camarades de Villers-Les-Luxeuil qui organisaient pour eux un cross !

Au final quelques heureux vainqueurs, mais surtout un après-midi sportif où chaque enfant aura tenté de faire du mieux qu'il pouvait.



Couverture complémentaire de santé pour tous les salvatoriens

Nous constatons que les personnes sont trop souvent peu ou pas du tout couvertes pour la prise en charge complémentaire de leurs soins. C'est pourquoi le CCAS à besoin de savoir combien de personnes seraient concernées. Si vous êtes intéressé par une couverture complémentaire, venez vous inscrire en Mairie.

16/25 ans

Si vous êtes scolarisé, la municipalité vous permet de bénéficier de la **carte avantages jeunes gratuite** à partir de la rentrée 2014. Venez vous inscrire en mairie avant le 14 juillet.

Démocratie participative

Conseil des Sages

Le conseil des sages est une instance consultative de réflexions, de propositions et de conseils. Par ses études et avis, le Conseil des sages éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressants la commune. Les sages, par leur expérience et leurs compétences, apportent une critique constructive et mènent collectivement une réflexion sur la vie locale.

Par l'installation d'un conseil des sages, la municipalité souhaite renforcer la participation des habitants dans le devenir de la commune. Le conseil des sages est ouvert aux salvatoriens et salvatoriennes de tous âges et tous horizons. Si vous êtes intéressé(e)s pour participer à cette création, merci de bien vouloir nous adresser votre demande.

Conseil Municipal des jeunes

La municipalité souhaitant favoriser la démocratie participative, un conseil municipal des enfants sera mis en place en fin d'année. Si votre enfant a entre 9 et 16 ans, qu'il réside ou est scolarisé sur la commune, alors n'hésitez pas à faire acte de candidature en Mairie !

Le conseil municipal des enfants est un lieu d'expression offert aux adultes de demain, il a pour mission d'initier les enfants à la vie politique, de collecter les idées et projets émanant des enfants pour améliorer la vie de tous sur Saint-Sauveur.



Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Mail.....

Candidature pour le conseil

Conseil des sages

Conseil des jeunes

A déposer en Mairie ou par email
mairie-st-sauveur@orange.fr